

Mission pratique 1

« Introduction des expert-e-s à l'examen »

Énoncé de la mission : planifier son propre travail

Le ou la candidat-e présente aux expert-e-s les activités prévues dans les missions pratiques avec les personnes accompagnées. Il ou elle transmet aux expert-e-s les informations nécessaires afin que son travail puisse être compréhensible en tant qu'observateurs-trices externes.

Informations supplémentaires

Le ou la candidat-e prépare avant le jour de l'examen une présentation de 15 minutes pour les expert-e-s.

Il ou elle présente pour chaque mission pratique les activités planifiées en expliquant :

- Ce qui est prévu ;
- Quelles personnes accompagnées participent ;
- Qui de l'équipe est présent, ainsi que son rôle dans l'activité ;
- À quoi il ou elle, en tant qu'ASE, porte attention dans cette activité ;
- Quelles directives de l'entreprise existent pour une telle activité.

Conditions générales de la tâche

La préparation, y compris le choix des moyens de présentation, relève de la responsabilité personnelle des candidat-e-s.

Durée

15 minutes

Objectifs évaluateurs

Trois objectifs évaluateurs sont prescrits pour cette mission pratique. Ceux-ci sont énumérés ci-dessous, ensemble avec les critères d'évaluation :

a1.1 ... explique les descriptions de tâches et de rôles prédéfinis dans l'entreprise et agit en conséquence. (C3)

- Son propre rôle dans l'interaction avec les personnes accompagnées est expliqué de manière détaillée
- Le ou la candidate se limite aux éléments essentiels et pertinents

b1.1 ... établit l'emploi du temps d'une journée en lien avec les activités. (C3)

- Les tâches et les activités qui en découlent sont présentées de manière compréhensible
- Les personnes concernées et les spécificités sont présentées

d1.1 ... transmet des informations pertinentes à l'équipe en utilisant le langage professionnel. (C3)

- Le langage professionnel est utilisé correctement et de manière adaptée à la situation
- La présentation est structurée et compréhensible